

Rapport de la Commission chargée d'étudier le Préavis no 47 concernant le remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police et le Passage du réseau POLYCOM sur le plan national
Demande de crédit de CHF 273'000.00

Nyon, le 6 janvier 2008

Au Conseil Communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission composée de Mmes Suzanne Favre et Marianne Süess (présidente et rapportrice), de MM. Fabrice Bodmer, Patrice Cochet, Pascal Francfort et Jean-Paul Henet, s'est réunie le 6 décembre 2007 afin d'examiner le préavis. Lors de cette séance Monsieur Jean Meyer était excusé.

Lors de cette séance la Commission a entendu Mme la Municipale Elisabeth Ruey-Ray, MM Philippe Seiler, Adjoint du Chef de la police et Philippe Dubois de POLYCOM Vaud. La Commission les remercie pour toutes les informations complémentaires fournies et réponses précises aux questions posées.

Chronologie de la mise en place du réseau POLYCOM dans le canton de Vaud

Le Système POLYCOM, est une décision fédérale afin d'unifier les transmissions des services d'urgences en Suisse, pour améliorer l'efficacité entre eux et entre confédération, Cantons et Communes.

L'étude préalable de la mise en place du réseau POLYCOM dans le canton de Vaud a été réalisée en 2001 et le préavis approuvé par le Grand Conseil vaudois à la fin de l'été 2002. Depuis le 1^{er} mai 2006 le système POLYCOM est en phase d'essai à Lausanne et est aussi appliqué à Yverdon. Dès le 1^{er} janvier 2008 l'infrastructure sera prête sur le territoire du Canton de Vaud, et la Gendarmerie Vaudoise commutera sur ce système

Dans les autres cantons

A Genève, le Corps des Gardes Frontières est équipé alors que sur le plan cantonal le système est en phase de développement. A Neuchâtel la police utilise la technologie POLYCOM depuis 2002. En Valais, le préavis est sur le point d'être présenté au législatif. En Argovie, Thurgovie et à Bâle POLYCOM est en service. En ville de Berne le système est en phase d'application. Le but final est que 90 % du territoire suisse soit couvert en 2010.

Complément technique

La technologie, française, produite par Matra (filiale de EADS) équipe la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale. Malheureusement il n'existe pas de

développement de système équivalent dans notre pays, bien que le fournisseur en Suisse soit Siemens Suisse.

Le système POLYCOM garanti un niveau de protection des données très élevé, celui du niveau militaire.

Sur le canton de Vaud il y a 55 relais (cellules), 65 sites d'appoints (secondaires). A ce jour 95 % du réseau dans notre canton est terminé. Les relais sont des grandes antennes d'apparence similaire à celles des réseaux de téléphonies mobiles.

Si un relais devait être détruit, il y a des zones de recouvrement, c.-à-d. que les zones se chevauchent, toutes les liaisons étant doublées.

Il y a différents niveaux de travail suivant le type d'intervention:

Sur le plan local, sur le plan régional (le territoire vaudois est divisé au niveau de la gendarmerie, en 4 régions) et sur la plan cantonal.

Ce nouveau système utilise la technologie numérique pour la voix et les données et le cryptage des communications.

Le terminal qui équipera les collaborateurs de la police se présente comme un gros Walkie-Talkie et sa durée de vie est d'environ 8 ans. Si un appareil est perdu ou volé il est immédiatement bloqué, sa mémoire vidée et, par conséquent, devient alors inutilisable pour qui que ce soit. Par ailleurs les clés de cryptages ne peuvent pas être capturées sur le terminal. Ce réseau de transmission par ondes radio utilise la transmission numérique de la voix et en plus un système de brouillage (cryptage) ce qui empêche toutes écoutes clandestines des communications.

Les hélicoptères de la REGA et la protection civile sont déjà équipés du système POLYCOM, alors que les services sanitaires (ambulanciers) le seront bientôt.

L'ECA a acquis quelques terminaux pour la coordination des interventions mais n'envisage pas pour le moment l'utilisation du système dans les services du feu en général.

Qu'en est-il à Nyon ?

Le système actuel a 20 ans et n'est plus en adéquation avec l'évolution technologique et l'exigence pour une meilleure sécurisation des communications au sein de la police et de la gendarmerie et des services affiliés. De plus il arrive en fin de vie et il faudrait investir des sommes conséquentes pour les mises à jour et les réparations. De plus le service de police de Nyon serait coupé du reste du canton au point de vue ces communications ce qui ralentirait l'efficacité de ses interventions. Actuellement il a des trous dans la couverture du réseau comme par exemple dans le parking de la Combe, dans lequel les liaisons sont perturbées. Si un policier est en intervention il ne peut pas appeler ses collègues et doit sortir du parking pour les appeler, alors que le système POLYCOM passe partout.

Il n'y aura pas de terminal dans les voitures, mais ce sont les personnes qui seront équipées : 32 agents en uniformes, les aides de police, le central et 1 radio de réserve afin d'assurer une couverture 24h sur 24h. Les personnes auront un micro-téléphone sur l'épaule appelé monophone.

La Commission a demandé s'il serait possible de collaborer avec la France étant donné que les forces de police sont équipés du même système, la réponse selon le responsable du projet POLYCOM Vaud est que techniquement ce serait possible mais que dans la réalité c'est plus compliqué. Car la gendarmerie et la police françaises ont de la peine à s'accorder sur leurs interventions !

Financement du projet POLYCOM

Le financement de la mise en place du projet susmentionné sur le plan national se répartit comme suit :

½ par le canton et les collectivités

½ par la Confédération.

Coût total sur le plan national: 40 millions.

En ce qui concerne Nyon, les dépenses sont prévues dans le plan d'investissement pour 2008 du Corps de police et les frais de fonctionnement sont dans le préavis no 47. Si le projet est accepté les dépenses futures seront incluses dans les budgets dès 2009.

Conclusion

Dans un souci de permettre à notre service de police d'assurer efficacement la protection et le service auprès des citoyennes et citoyens de Nyon, en collaboration avec les services sanitaires, la gendarmerie, la protection civile et l'armée sur le territoire cantonal et fédéral, la Commission unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accéder à la demande de la Municipalité et de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Nyon

Vu le préavis no 47 concernant une demande de crédit de CHF 273'000.00 pour le remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police par la technologie POLYCOM,

Où le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. un crédit de CHF 246'000.00 en augmentation du patrimoine administratif, compte 9143.20 dépense amortissable en 5 ans, est accordé à la Municipalité pour financer le remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police par l'achat de la technologie POLYCOM
2. un crédit de CHF 27'000.00 en augmentation du budget de fonctionnement 2008, compte 600.3156.00 (entretien matériel spécialisé), est accordé à la Municipalité pour financer la participation aux frais d'exploitation de l'infrastructure pour 2008 (8/12).

La Commission :

Suzanne Favre

Marianne Süess (Présidente rapportrice)

Fabrice Bodmer

Patrice Cochet

Pascal Francfort

Jean-Paul Henet

Jean Meyer